



## Letre ouverte à l'Union Européenne et à ses Etats membres

Bruxelles, le 2 décembre 2017

**Les réseaux CIFCA et GRUPO SUR observent avec une extrême inquiétude la situation au Honduras après le processus électoral et appellent l'Union européenne et ses États membres à soutenir l'Etat du Honduras pour assurer que toutes les obligations internationales qu'il a souscrites concernant la tenue d'élections démocratiques soient respectées.**

Les élections générales du Honduras ont eu lieu le 26 novembre avec une forte présence d'observateurs nationaux et internationaux, en particulier la Mission d'observation électorale de l'UE (MOE-UE).

Tout au long de la campagne électorale, les organisations de la société civile du Honduras ont documenté des irrégularités présumées pendant le processus, telles que l'inscription de partis politiques fictifs, le manque d'ajustement du recensement électoral national ou l'absence de représentation des partis politiques au Tribunal électoral suprême (TSE). Certaines de ces irrégularités auraient pu être évitées si l'Etat du Honduras avait mis en œuvre les recommandations émises par le MOE UE lui-même en 2013.

Le manque de transparence et d'information nécessaire et le retard dans la publication des résultats par le TSE sont particulièrement frappants, ce qui a suscité de nombreuses réactions de la part des citoyens. Le MOE-UE a noté dans plusieurs déclarations publiques, et en particulier dans sa déclaration préliminaire, que le TSE n'a pas maintenu une communication fluide avec les citoyens au fur et à mesure que le scrutin avançait, ce qui a signifié une absence de transparence et une violation des droits civiques. Déjà avant la proclamation des résultats, la MOE-UE et la mission d'observation électorale de l'OEA ont fait plusieurs appels au TSE au sujet de ses obligations.<sup>1</sup>

Depuis le 29 novembre, plusieurs sources signalent rapportent des incidents violents et une utilisation démesurée de la force contre les manifestants, se soldant par plusieurs personnes blessées et, au moins, deux morts.<sup>2</sup> Après que des rapports relatant des désordres publics aient été connus, l'état d'urgence a été décrété le 1er décembre pour une durée de 10 jours, ce qui peut restreindre davantage les libertés d'expression et de réunion pacifique.<sup>3</sup>

Ces faits ont provoqué des doutes et des incertitudes dans la population hondurienne, dans un climat de tension et de remise en question de la légitimité des résultats électoraux. Cette situation peut conduire à une grave crise politique dans un pays avec une histoire récente très préoccupante, comme ce fut le cas avec le coup d'Etat au Honduras en 2009.

Considérant les faits de ces derniers jours, nous demandons aux États membres et à l'Union Européenne:

<sup>1</sup> Communiqué de presse de l'OEA C-89, C-80; déclarations à la presse de la Cheffe de la MOE-UE, 30 novembre

<sup>2</sup> Conférence de presse de la Mesa Nacional de Derechos Humanos, (Bureau National des Droits Humains) 2 décembre 2017

<sup>3</sup> Décret exécutif n° PCM-084-2017

- **De garantir la présence de la MOE UE au Honduras** jusqu'à ce que le cadre juridique national électoral et les obligations internationales concernant la tenue d'élections démocratiques soient respectés.
- **De demander à la MOE UE de publier un deuxième rapport préliminaire**, avant le rapport final, afin de résumer les révélations et conclusions préliminaires sur des questions telles que le dépouillement des bulletins, les processus de recours et de réclamations, et le contexte politique post-électoral.
- S'il s'avérait qu'une des parties ne soit pas conforme, **de demander au TSE de s'occuper des plaintes et des recours rapidement, impartialement, dans un délai raisonnable et suivant la procédure conforme**. Si nécessaire, un recomptage des bulletins pour effacer les doutes, ayant l'appui des partis politiques, de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Honduras, et des organisations de la société civile.
- **De s'abstenir de reconnaître les résultats électoraux** jusqu'à ce que le gouvernement hondurien fournisse des garanties sur la conformité du processus électoral en rapport au cadre juridique national et les obligations internationales souscrites concernant la tenue d'élections démocratiques.

Nous demandons

- à la coopération internationale, de **soutenir l'Etat du Honduras dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le MOE UE**, ce qui permettra une amélioration du cadre et de l'administration des élections. En particulier, ceux qui renforcent le Tribunal électoral suprême, assurant sa dépolitisation, sa neutralité politique et sa compétence technique.
- aux Ambassades de l'Union Européenne et à la délégation de l'UE, d'**exhorter l'État à promouvoir le droit de toutes les personnes au Honduras à s'exprimer librement et en toute sécurité**, et de demander aux organes nationaux des droits de l'homme (CONADEH) et internationaux d'accompagner les manifestations et veiller à ce que les droits des personnes qui manifestent soient respectés.
- **de soutenir les organisations internationales et régionales** telles que la Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH) et autres organismes de protection internationale, dans leurs recommandations à l'Etat du Honduras pour la garantie et le respect des droits politiques de sa population.